

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 novembre 2017

OBJET

**06 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE 2017**

N° 2017-11-06

NOMENCLATURE : 7.1.3

L'an deux mille dix-sept, le vingt novembre à dix-neuf heures trente,

Le Conseil municipal légalement convoqué le dix novembre 2017, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 26**

**Votants : 28**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL.

**Pouvoirs : 2**

Mickael MENDES, donne pouvoir à Catherine HENRY  
Joëlle CHESNAIS, donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

**Absent : 1**

Chantal PERRUCHET, absente.

Nombre de membres :

en exercice..... 29  
présents..... 26  
ayant un pouvoir... 2  
absent..... 1  
votants..... 28

**Délibération**

Rapporteur : Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2017 du budget Commune s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	78 891,00 €
Dépenses	78 891,00 €

Section d'investissement

Recettes	471 184,28 €
Dépenses	471 184,28 €

Après examen en détail,

**Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à 22 POUR et 6 CONTRE, décide :**

- **D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour l'exercice 2017 du budget Commune.**

Pour extrait conforme,

Le 23 novembre 2017,

Accusé de réception en préfecture  
Le Maire, 2017-11-20-2017-11-06-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2017  
Date de réception préfecture : 27/11/2017